

«Lehandicapesttenuàlamarge »



Angers, lundi. Charles Gardou, anthropologue spécialiste du handicap, participait au colloque de l'Arifts au Centre de congrès.

CO – Chloé BOSSARD

Spécialiste du rapport entre handicap et société, l'anthropologue et professeur des universités Charles Gardou était l'invité d'un colloque organisé par l'Arifts, lundi à Angers.

Charles Gardou était l'invité d'un colloque organisé par l'Arifts, lundi à Angers.

Le regard porté par la société française sur le handicap a-t-il évolué depuis vos premiers travaux ?

Charles Gardou : « L'évolution d'une société est lente. Il y a des changements, on le voit au niveau de l'école, des entreprises, de l'art, de la culture, des médias... Cependant, on constate une persistance de préjugés, d'archaïsme et d'ignorance sur ces questions. Ce sont des formes d'obscurantisme. Les discours prônent une société inclusive, où chacun ait sa place, mais on voit comme c'est difficile. Le handicap reste le premier motif de saisine

de la Défenseure des droits et la principale source de discrimination. En résumé, j'ai l'impression qu'on est sur le seuil mais que quelque chose nous empêche d'ouvrir la porte. »

D'où vient ce blocage selon vous ?

« On est les produits de la culture dans laquelle on baigne. Et dans notre culture, cette question du handicap est toujours tenue à la marge. Ceux qui s'en occupent sont les personnes touchées, les familles, des instituts spécialisés... C'est quelque chose qui se passe ailleurs, dans des endroits un peu cachés, invisibles. On a du mal à se dire que c'est l'affaire de tous. Par exemple, si ma vue baisse fortement, je me retrouve d'un coup exclu et tout devient plus compliqué, notamment trouver un emploi. Mes compétences restent les mêmes, on m'a juste invalidé, mis de côté. C'est invraisemblable. »

Les entreprises de plus de 20 salariés n'emploient que 3,5 % de personnes handicapées, loin des 6 % inscrits dans la loi. Les quotas sont-ils vraiment efficaces ?

« En Norvège, il n'y a plus de quotas et pourtant il y a autant de personnes embauchées que chez nous. Toutefois, chez nous les quotas sont temporairement nécessaires parce qu'on n'a pas une maturité sociale suffisante pour s'en passer. Comme les quotas ont été nécessaires pour la place des femmes en politique, faute de quoi ça ne serait pas devenu naturel. Donc c'est efficace. D'ailleurs, même si beaucoup reste à faire, je suis étonné de voir des entreprises se mobiliser sur ce sujet du handicap, et valoriser leurs efforts. Les progrès sont en chemin. »

Mais les quotas ne concernent pas les petites entreprises...

« Le contexte est souvent plus favorable dans une petite entreprise, où les rapports sont beaucoup plus humanisés. Beaucoup de choses s'y jouent qui n'apparaissent pas dans les statistiques. Mais ça ne doit pas être le seul lieu d'action. Plutôt que d'éclater la question du handicap, il faut la penser selon un continuum entre la famille, l'école, et l'entreprise. Tout est lié ».

Il s'agit donc d'accompagner le handicap tout au long de la vie ?

« Oui. Ça commence par accompagner des familles désemparées par la survenue d'un handicap, notamment les plus défavorisées socialement. Ensuite, les structures de petite enfance doivent être inclusives, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. Emmener son enfant à la crèche ne devrait pas être réservé aux autres. Puis l'école doit être résolument ouverte, pour ça elle doit être mieux préparée, comme l'université et les grandes écoles. Car si les gens ne sont pas ou mal scolarisés, alors ils n'ont pas un niveau suffisant, et donc ils ne sont pas employables. C'est la conséquence d'une rupture de ce continuum. »

Comment améliorer les choses ?

« Je ne fais pas de politique, mais je pense qu'il y a vraiment des choses à revoir au niveau de l'État. Premièrement, il ne faut plus rattacher la question du handicap à la santé. C'est mauvais symboliquement : on reste dans les siècles passés où les personnes handicapées étaient à soigner. Je plaide plutôt pour un ministère de l'Autonomie. Deuxièmement, il faut sortir des lois particularistes comme celle de 2005. Le handicap est un sujet transversal qui doit être intégré à chaque texte de loi. Et le troisième vecteur de changement, c'est la formation. Il faut outiller les acteurs sur le terrain dans tous les champs professionnels, sans exception. C'est comme ça qu'on pourra rompre avec une forme de mise à la marge induite par notre culture. »

Chloé BOSSARD

Anthropologue et professeur des universités, Charles Gardou dirige la collection « Connaissances de la diversité » aux éditions Erès. Il est l'auteur d'une vingtaine d'ouvrages dont le dernier, « La Fragilité de source », est paru en mars 2022.

Charles Gardou intervenait au Centre de congrès d'Angers à l'occasion d'un colloque organisé par l'Association pour l'Institut de formation en travail social (ARIFTS) sur le thème de « L'indispensable confiance ». Cet organisme dispose de deux centres de formation à Rezé, près de Nantes, et à Angers, où il est basé. Il forme depuis 70 ans des travailleurs sociaux du CAP au bac + 5, soit 1 200 apprenants chaque année, et propose plus de 150 programmes de formation continue pour les particuliers et professionnels.

Lundi, l'ARIFTS a lancé la troisième promotion de sa formation Intervenant Pair, destiné à des personnes fragilisées par la vie (alcoolisme, SDF...) et qui souhaitent apporter leur aide à d'autres qui vivent la même situation. Ce programme parrainé par Charles Gardou porte désormais le nom de l'anthropologue, qui souhaite que « *cette initiative forte soit démultipliée* ».